

**LISTE DES PIECES A FOURNIR LORS D'UN RENDEZ-VOUS D'OUVERTURE DE
SUCCESSION**

Les pièces indispensables dès l'ouverture:

- Un acte de décès
- Le livret de famille de la personne décédée.
- Copie du contrat de mariage.
- Questionnaire d'état civil rempli pour chaque héritier : date/lieu de naissance, date/lieu de mariage et/ou divorce et les possibles changements de régimes matrimoniaux, adresses postales, adresses mails, numéros de téléphone, profession.
- Testament si non déposé chez un notaire.
- Provision sur frais de 100€ pour l'ouverture de la succession qui permettra de faire toutes les demandes de pièces nécessaires à la constitution de votre dossier.
- Nom des établissements bancaires.
- Nom des établissements détenteur de contrat d'assurance vie.
- Liste des organismes de mutuelle/ retraite/ employeur.
- Nom des créanciers si dettes en cours.
- Actes de donation(s) effectuée(s) par le défunt / *cerfa* si donation de somme d'argent
- **Si le défunt était propriétaire de biens immobiliers :** Titre de propriété pour les immeubles hors Etude.
- Dernière taxe foncière de chacun des biens immobiliers.
- Copie d'avis d'imposition ou de non imposition.
- En présence de véhicules, leur carte grise.
- Livret de famille personnel de chaque héritier.